



Assemblée Générale 2019

Agenda

- ✓ Accueil, appel et nomination des scrutateurs
- ✓ Procès-verbal de l'A.G. du 31.1.2018
- ✓ Rapports: de la Présidente
 du Secrétaire
 du Trésorier
 des Vérificateurs des Comptes
- ✓ Adoption des rapports et décharges aux rapporteurs
- ✓ Election complémentaire (comité et vérificateur des comptes)
- ✓ Projet de nouveaux statuts
- ✓ Fixation des cotisations 2019
- ✓ Programme 2019
- ✓ Communications du Comité
- ✓ Divers et propositions individuelles

Procès-verbal

AG du 31.1.2018 à Villaz-St-Pierre
c/o CPA Group

Rapport de la Présidente

- Aperçu du travail du comité
- Formation continue
- suissepro



Aperçu du travail du Comité

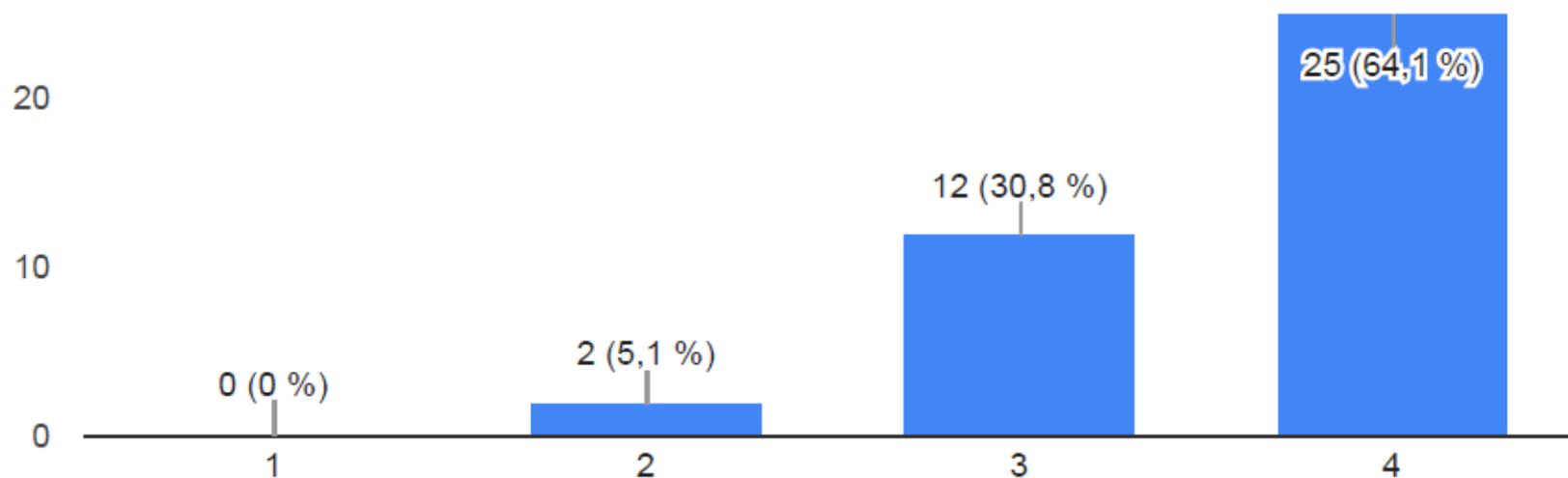
- Transition ancien et nouveau caissier
- Modification des statuts
- Optimisation de l'organisation des journées de formations
- Articles FR/D dans la revue IZA
- Suivi de l'implémentation de la formation du brevet de spécialiste en sécurité au travail et protection de la santé (STPS) dont l'évolution du paysage de la formation en matière SST



Formation continue

- Journée à thème **«Le Temps au travail»** 162 p.
24 avril à Genève

78 réponses au questionnaire d'appréciation (48%)

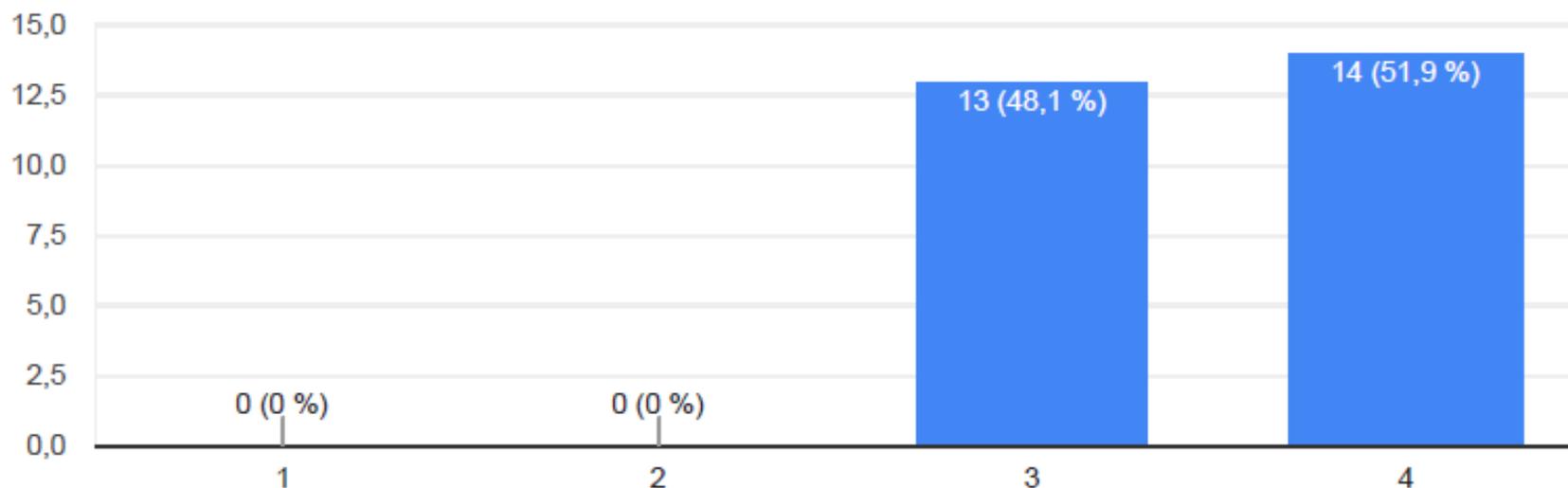


Formation continue

- Journée de présentation de cas
10 octobre à Marin-Epagnier

74 p.

31 réponses au questionnaire d'appréciation (42%)



suissepro

- ✓ Participation au comité suissepro:
 - 7 février
 - 11 avril (+ AD)
 - 17 mai (+ Journée d'échange SUVA)
 - 23 novembre (+ Journée d'échange SECO)

- ✓ Organisation suissepro:
 - nouveau secrétaire (mi-2018): Ludwig Binkert
 - représentation des présidents: Bruno Albrecht

suissepro

✓ Prises de position

- 16.414 Initiative parlementaire Konrad Graber. Introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail et maintenir des modèles de temps de travail éprouvés.
- 16.423 Initiative parlementaire Karin Keller-Sutter. Libérer le personnel dirigeant et les spécialistes de l'obligation de saisie du temps de travail.

✓ IZA repris par Galledia

<https://www.sicherheitsforum.ch/forum-secureite/>



Rapport du secrétaire

- Effectif des membres au 31.12.2018
- Admissions & démissions en 2018
- Evolution du nombre des membres

Effectif des membres au 31.12.2018

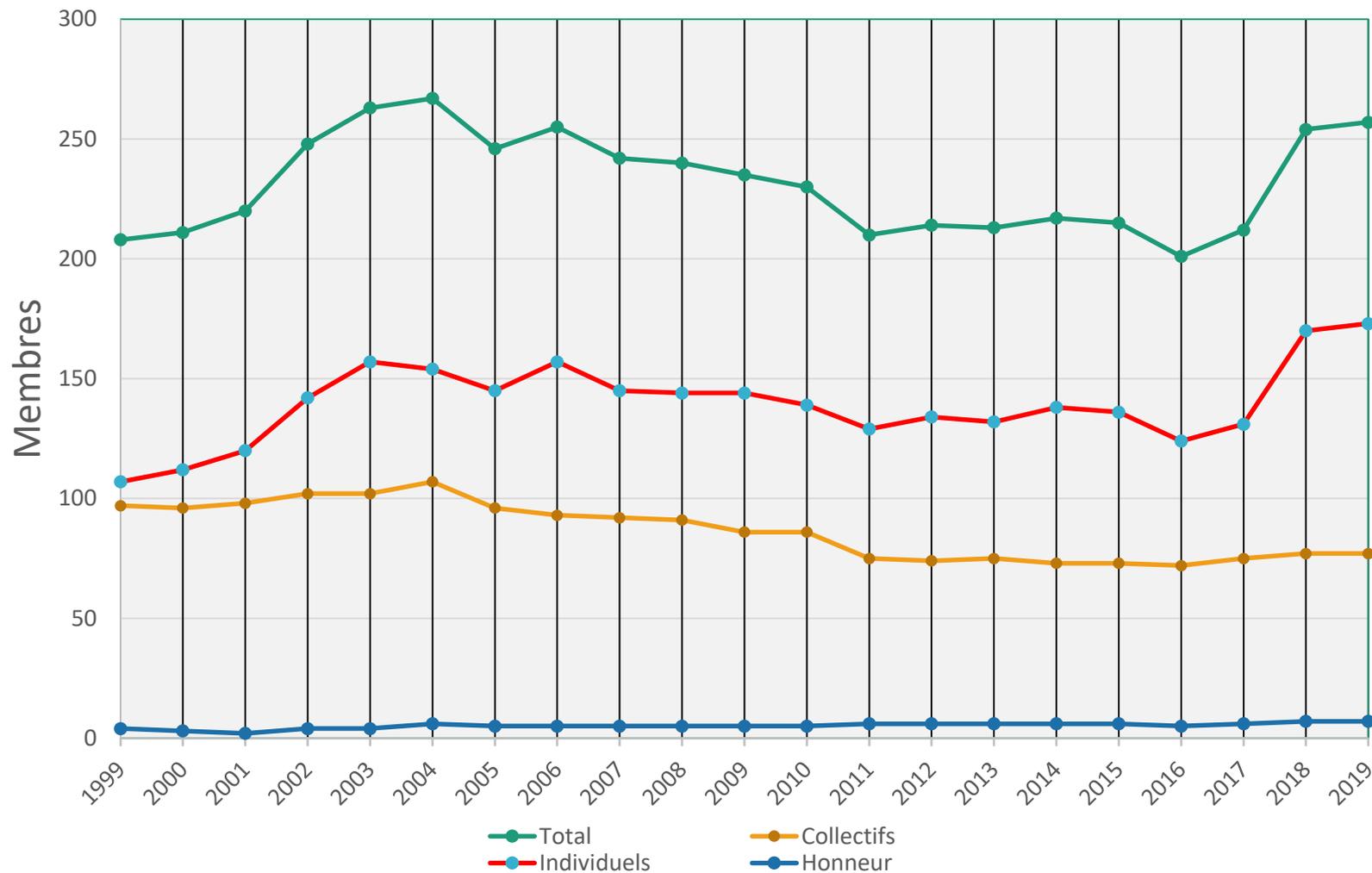
• Membres	254	dont :
• Membres collectifs	77	
• Membres individuels	170	
• Membres d'honneur	7	

Admissions et démissions en 2018

- Admissions
 - Collectifs + 3
 - Individuels + 43 (en grande partie lors de la JT)
 - Honoraire + 1

- Démissions, radiations, décès
 - Collectifs - 1
 - Individuels - 7

Evolution du nombre des membres



Rapport du Trésorier

- Pertes et profits
- Variation de la fortune
- Cotisations

Rapport du Trésorier

Dépenses / recettes significatives :

Assemblée générale 2018	<i>déficit</i>	CHF	124.-
Journée à thème	<i>bénéfice</i>	CHF	1'859.-
Journée de présentation	<i>déficit</i>	CHF	2'134.-

Rapport du Trésorier

Dépenses / recettes significatives :

Cotisations suissepro	CHF 1'400.-
Équipement informatique	CHF 1'212.15
Cotisations encaissées	CHF 10'050.-
Cotisations impayées	CHF 5'650.-

Rapport du Trésorier

Cotisations impayées en 2018

Membres collectifs	29	soit	CHF 2'900.-
Membres individuels	55	soit	CHF 2'750.-
Manque à gagner			CHF 5'650.-

Rapport du Trésorier

Résultats de l'exercice au 31.12.2018

Bénéfice de CHF 2'464.85

Rapport du Trésorier

Fortune au 31.12.2018

CHF 81'567.91

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Bernard Gianola

M. Jean François André (excusé)

Rapport des vérificateurs des comptes

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, le 29 janvier 2019, à la vérification des comptes du GRMHST, ces derniers sont tenus par notre trésorier, Horacio Herrera.

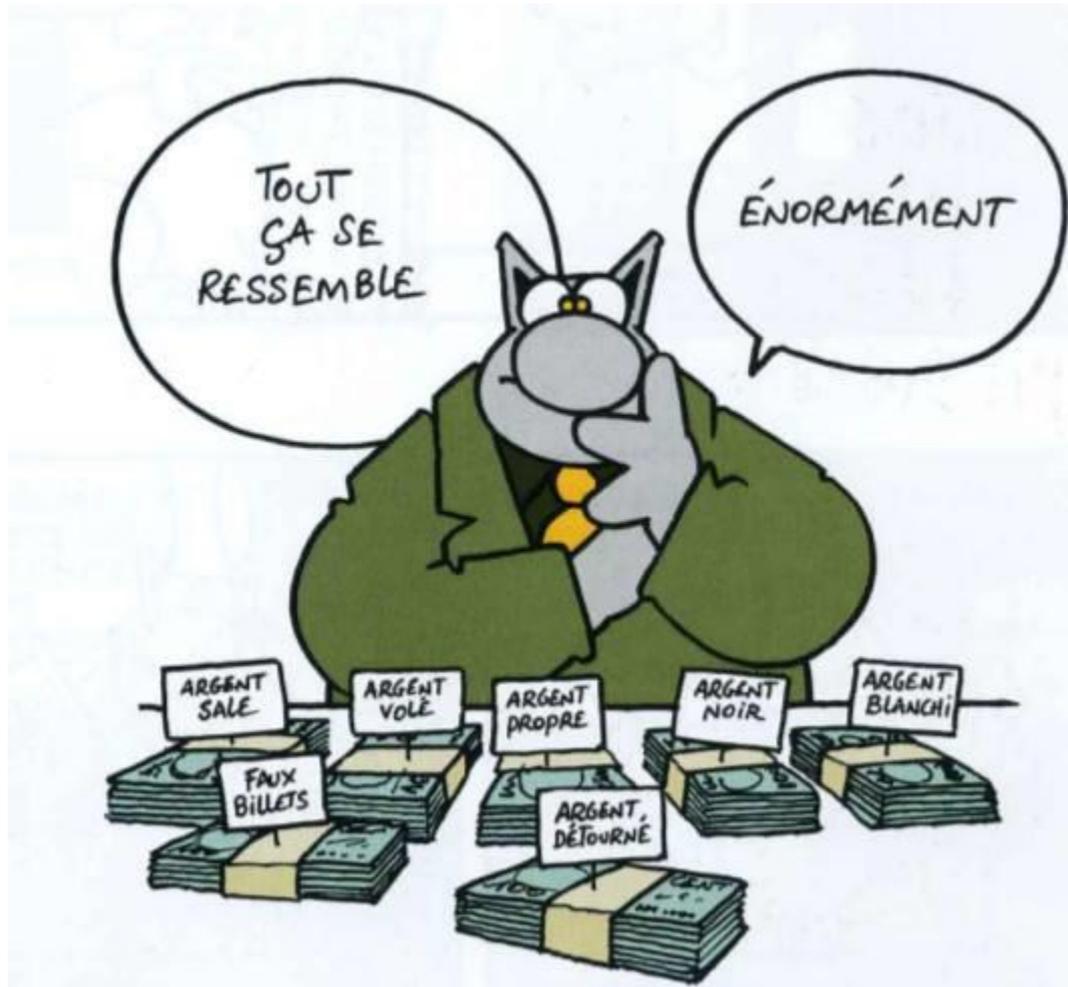
Nous avons trouvé les comptes très bien tenus et conformes à la vérité. Nous avons pu vérifier la correspondance des résultats dans les comptes des pertes et profits ainsi que de la justesse du bilan.

Nous avons constaté que la fortune de la société au 31 décembre 2018 s'élevait à **CHF 81'567.91** et que l'exercice se solde par un bénéfice, durant cette année, de **CHF 2'464.85**.

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes du GRMHST tels qu'ils vous ont été présentés, de donner décharge au trésorier et de lui adresser nos compliments et nos remerciements.

Nous vous demandons d'autre part de nous donner décharge de notre mandat.

Adoption des rapports et décharges aux rapporteurs



Renouvellement du comité

Bienvenue à Bernard Gianola



Election d'un vérificateur des comptes

Bienvenue à Damien Kurc



Modification des statuts

Pas de modifications de fond

Remise en forme «cosmétique»



Fixation des cotisations 2019

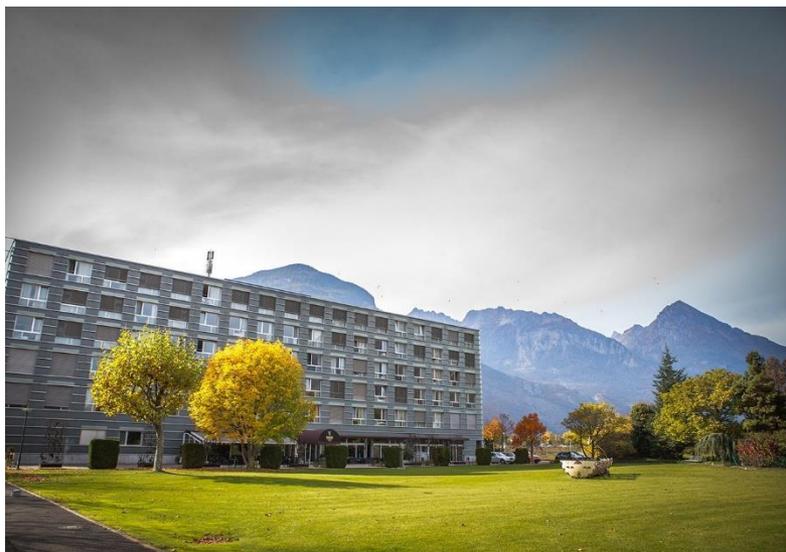
Inchangées soit

=> **50 Frs** Membres individuels

=> **100 Frs** Membres collectifs

Programme 2019

- ✓ Journée à thème: 7 mai – Martigny
«Les environnements de travail contraignants»



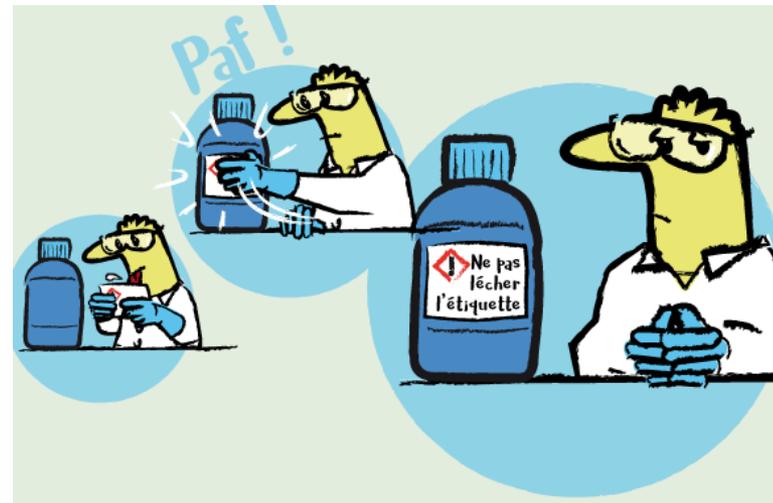
- ✓ Journée de présentation de cas: 10 octobre – Genève
- ✓ Séances de comité planifiées: 6

Programme 2019

✓ suissepro:

- Séance le 15 février à Berne
- Assemblée des délégués le 11 avril à Neuchâtel
- Rencontre Suva le 22 mai à Lucerne
- Rencontre Seco le 29 novembre à Berne

- ✓ Jeudi 26 septembre 2019
à Berne
«Substances dangereuses»



Lobbying politique suissepro

Proposition de la SSHT de mettre en place un lobbying politique pour défendre la cause de la SST => souhait de renforcer la perception auprès du public.

Les associations de suissepro sollicitent leurs membres actifs en politique et intéressés à collaborer à un groupe de travail.

Ce groupe fera des propositions, qui seront soumises aux présidents pour prise de position.

=> établissement d'une stratégie :

Que voulons-nous faire bouger ? Où voulons-nous aller ?
Quelles disciplines doivent être représentées ?

Communications

✓ Offres de formations => site www.grmhst.ch



The screenshot shows the website interface with a navigation menu (Accueil, Liste des membres, **Activités**, Formulaires, Membres) and a sidebar with 'Formation continue'. The main content area is titled 'Prochaines manifestations de "sociétés sœurs", institutions ou organismes de formation' and contains a table with the following data:

Dates	Organisme	Lieu	Titre
29.01.2019	ERGOrama	Genève	Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail

✓ **JFS 2019** - Société de médecine et santé au travail Dauphiné Savoie
(<http://www.smt-dauphine-savoie.fr/>)

✓ **Brevet STSP**

✓ infos => <http://www.diplom-asgs.ch/fr/>

✓ situation

Paysage de la formation SST

Sollicitation de la commission 23 de la CFTS

⇒ *interdisciplinarité dans la formation SST, développements futurs*

Bases légales

LAA (OPA) / LTr

- les spécialistes doivent être appelés "en cas de besoin"

Ordonnance sur la qualification des spécialistes de la sécurité au travail (OQual)

- 4 types de spécialistes mentionnés
- exigences quant à la formation / validation du cursus
- formation continue

Directive CFST n° 6508 "Appel aux MSST"; annexe 2

- recommandations quant aux attributions
- recommandations quant aux besoins de faire appel

Changement de paradigme

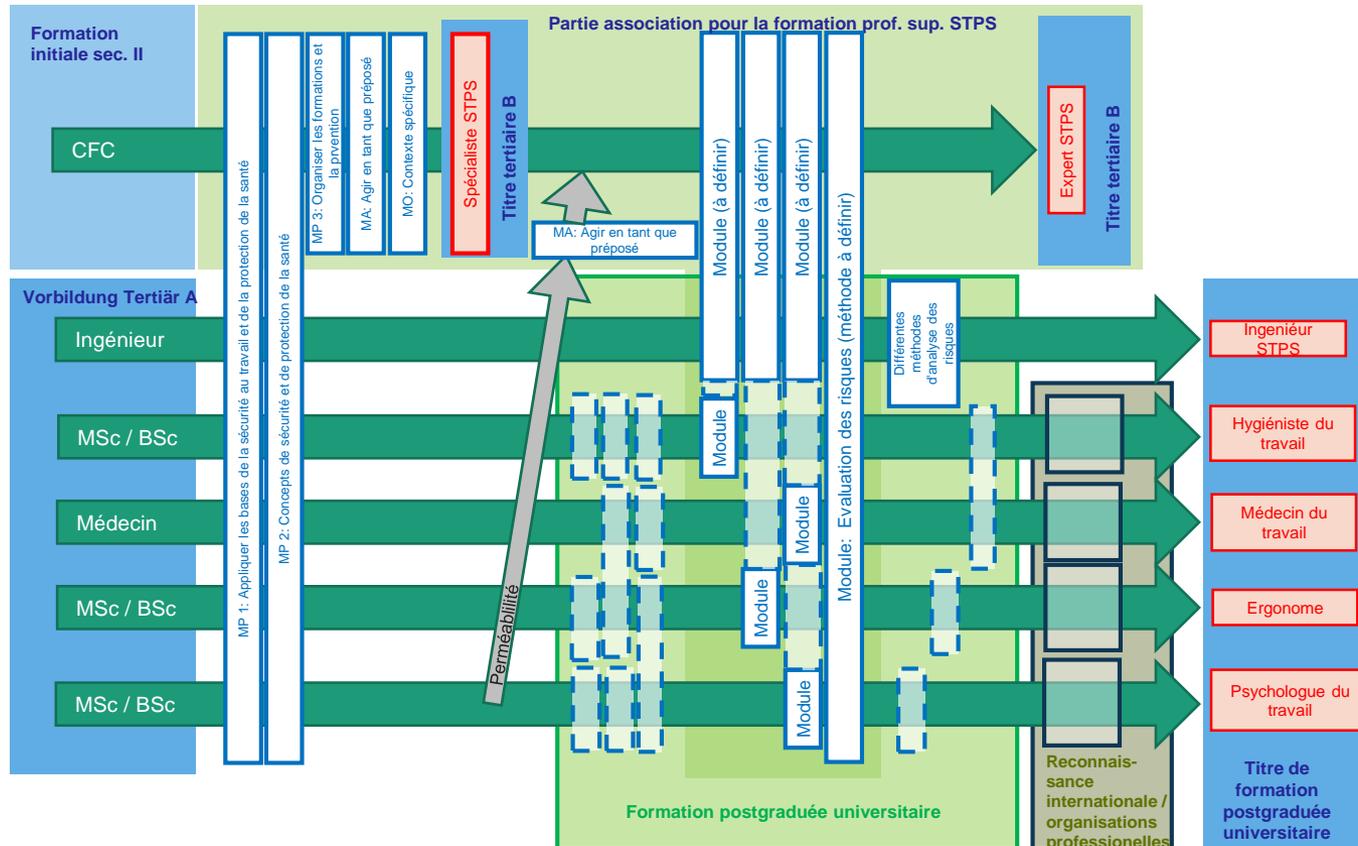
Décision de la CFST:

- validation du cursus vs. validation des acquis
- formation professionnelle supérieure – spécialiste STPS / expert STPS
- abolition du mandat à la Suva
- financement de "projet" vs. financement des participants

Conséquences:

- adaptation OQual, resp. OPA
- redéfinition des compétences de chaque discipline de spécialistes
- nouveau paysage de la formation...

Possible monde de la formation SST



Reconnaissance selon OQual, OPA 11d, OLT3 ou combinaison

Réflexions personnelles

- ✓ La pluridisciplinarité est un atout majeur! – elle doit être encouragée!
- ✓ Amélioration du réseau de "généralistes"
 - plaque tournante dans les entreprises
 - pas de hiérarchisation mais de la reconnaissance de compétences spécifiques
 - bonnes connaissances mutuelles des spécialistes et de leurs compétences respectives
- ✓ Spécialistes pointus dans leur domaine...
...ce qui implique qu'il faut davantage de disciplines "reconnues"
- ✓ Remise en question de l'OQual
 - ✓ révision vers un descriptif de compétences?

Paysage de la formation SST

1.
 - a. Comment jugez-vous le modèle esquissé dans son ensemble par rapport à la réalité d'aujourd'hui ?
 - b. Où constatez-vous des améliorations ?
 - c. Où voyez-vous des problèmes ?
2. Les besoins actuels ou qui se dessineront à l'avenir sont-ils couverts par les fonctions mentionnées ?
3. Pensez-vous que certaines tâches principales manquent dans ce modèle ? Si oui, lesquelles et à quelle fonction pourrait-on les attribuer ? Veuillez noter les tâches principales supplémentaires par ordre d'importance décroissante.

Paysage de la formation SST

4.
 - a. Le niveau «expert STPS» est-il nécessaire, selon vous ?
 - b. Le niveau «ingénieur de sécurité» est-il nécessaire, selon vous, et en quoi diffère-t-il du niveau «expert STPS» ?
 - c. Les délimitations entre les différentes fonctions sont-elles adéquates ? Quelles adaptations faut-il apporter, le cas échéant ?
 - d. Est-il possible de regrouper certaines fonctions? Si oui, de quelles fonctions s'agirait-il et quelle en serait la nouvelle désignation ?

Paysage de la formation SST

5.
 - a. Comment concevez-vous l'interaction entre les différents spécialistes ?
 - b. Comment les fonctions se délimitent-elles les unes par rapport aux autres ? La distinction entre experts STPS et ingénieurs de sécurité est-elle claire et pertinente ?
 - c. Le modèle esquissé permet-il de promouvoir une interaction multidisciplinaire ? Ce système offre-t-il des solutions permettant de gérer d'éventuelles mesures contradictoires ?
6.
 - a. Que pensez-vous de l'approche basée sur des éléments de formation communs ?
 - b. Quels thèmes proposeriez-vous pour une séquence de formation commune (en complément de ceux déjà mentionnés: système MSST, bases légales, terminologie commune, bases statistiques, connaissance de base des autres fonctions)?
7. Avez-vous des suggestions ou remarques concernant les fonctions (futures) et leur mode d'interaction?

Divers et propositions individuelles



Holtz?

HOLTZ : Tout savoir sur ce nom de famille

Les HOLTZ, naissances en France

- Total des naissances pour le patronyme HOLTZ :

1891 - 1915 : 163

1916 - 1940 : 224

1941 - 1965 : 277

1966 - 1990 : 228

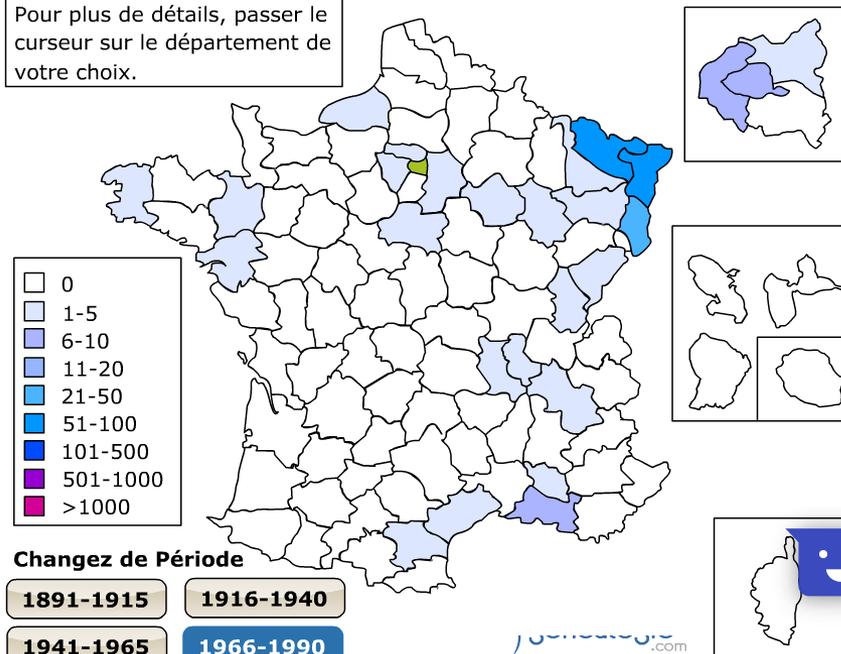
- **892** personnes nées en France depuis 1890, dans **48** départements

- **10 259** rang des noms les plus portés en France

- [Lancer une recherche généalogique pour le nom HOLTZ](#)



Pour plus de détails, passer le curseur sur le département de votre choix.



Popularité du nom de famille HOLTZ



Nom assez fréquent en Alsace. Le nom allemand Holz signifie bois, et le patronyme est donc un surnom donné par métonymie à celui qui débite ou vend du bois.

Holtz: les insultes envers les allemands...

Le *boche* (1879) est une aphérèse d'*Alboche*. Le suffixe *-boche* a été utilisé en argot : *rigolboche* (1860), *italboche*. Le croisement de cette construction avec d'autres expressions a renforcé les connotations négatives :

- le mot a été *Allemoche* avec un renforcement sur *moche*, « laid » ;
- le *boche* était le mauvais sujet auparavant, un libertin (1866) ;
- la *tête de boche* est une tête de bois, une tête dure à Marseille et c'est la boule qui sert à jouer à la pétanque.

Le mot apparaît d'abord en Lorraine, à Metz en 1862. Or *lepeu boch*, c'est le vilain, le pas beau en dialecte lorrain. Le *boche*, ce ne serait donc pas simplement celui qui a le crâne dur, mais aussi celui qui a une tête laide et cela expliquerait le double emploi d'*Allemoche* et d'*Alleboche*.

Un terme parfois utilisé en Lorraine est *tête carrée*. Cette expression est aussi employée par les Québécois envers les Canadiens anglais. Cela renvoie aux idées d'uniformité, de fermeture d'esprit, d'absence de rondeur et donc de politesse ou de civilisation.

On dit encore en Lorraine *tête de Holtz*, ou par ellipse *espèce de Holtz*. Le *Holtz* en question est un peu comme le *boche*, il s'agit du bûcheron (Holz) en allemand.

=> <http://monsu.desiderio.free.fr/curiosites/allemand3.html>

Médecin du travail?

Médecine du travail

Elle existe

A une question sur l'adoption d'une médecine du travail, le Conseil fédéral répond que la médecine du travail, en liaison avec les mesures techniques, joue un rôle décisif pour la protection de la santé des travailleurs. La loi sur le travail prescrit que des médecins collaboreront à la haute surveillance sur l'exécution de la loi.

En outre, en ce qui concerne l'exécution des prescriptions de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accident relatives à la prévention des maladies professionnelles, non seulement les cinq médecins du travail de bureaux praticiens sont, liés à surveiller régulièrement l'article 65 bis de la L catégories de travailleurs des dangers.

La collecte de l

JDG 1

ILS NE SONT QUE QUARANTE À PRATIQUER CETTE SPÉCIALITÉ

Médecine du travail en Suisse: un secteur qui n'a pas la cote

Berne, 6 (ATS). – Nul n'est prophète en son pays, dit la sagesse populaire, et il semble bien que ce dicton corresponde à la situation des médecins suisses du travail. Si ces médecins suisses jouissent souvent d'une bonne réputation à l'étranger, ils restent dans l'ombre dans leur propre pays. En Suisse subsiste encore l'image dépassée du vieux médecin qui, à la fin de sa carrière, ferme son cabinet privé pour se consacrer encore quelques années à la médecine du travail.

Actuellement, tant au niveau fédéral que du côté des praticiens, on s'efforce de combler les lacunes helvétiques dans ce domaine. A l'étranger ces dernières années, par l'introduction de nouvelles techniques et par des mesures de modernisation, la médecine du travail a connu une expansion beaucoup plus large qu'en Suisse. Alors qu'en Autriche, pour donner un exemple, la loi prescrit la présence d'un médecin pour 750 personnes, il n'y a en tout et pour tout que 40

Conseil fédéral, ces propositions seront traitées conjointement à la révision de la loi sur l'assurance-accidents.

Activité accessoire

En Suisse on trouve des médecins du travail principalement dans l'industrie du métal et de la chimie, ainsi qu'aux CFF, dans l'administration fédérale et chez Swissair. Une partie des praticiens actifs dans le domaine du travail sont d'ail-

le de la Suisse.
L'Association des médecins suisses exerçant

JDG 8.4.1980

UNE CONFÉRENCE DU Dr ANDLAUER DE LYON

La médecine du travail en France

Le Groupement romand d'hygiène industrielle et de médecine du travail organisait, hier après-midi, une conférence consacrée par le Dr Pierre Andlauer, médecin-inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre de Lyon, au thème: « L'organisation de la médecine du travail en France. »

Esquissant, en une première partie de son exposé, un tableau général de la médecine du travail en France, le Dr Andlauer montra l'évolution intervenue depuis une vingtaine d'années, plus précisément depuis qu'en 1946 un service de médecine du travail a été établi dans la république voisine. Une enquête menée à la fin de 1966 montre que 83 % des salariés assujettis à la médecine du travail sont effectivement couverts par celle-ci, et surveillés par 4900 médecins, dont 2280 travaillent à temps complet et 2600 à temps partiel. Ce corps médical est constitué pour 13 % de femmes.

Dès 1952, tous les salariés ont été soumis à la médecine du travail; en 1966, 727 services interentreprises s'occupaient de 6 000 000 de salariés, alors que 3200 services autonomes (limités

d'entreprise; la gestion est également surveillée par l'Inspection du travail, qui est assistée par un corps de médecins. En fait, l'Etat contrôle l'application de la loi sociale.

MÉDECINE PRÉVENTIVE

La médecine du travail doit-elle être « exclusivement » ou « essentiellement » préventive? Un important débat a eu lieu à ce sujet en France. Une autre donnée fondamentale est que, comme l'affirme le Dr Andlauer, « On ne s'improvise pas médecin du travail ». Une contradiction évidente existe entre les aptitudes permettant d'être un bon médecin traitant et un médecin du travail. Un aspect du problème médical doit être choisi et c'est la raison pour laquelle un diplôme spécial est exigé de qui veut

GDL 29.3.1968

Merci Jacques



Mot de la fin...



Apéro, repas et visite

Ensuite...

...un bon retour chez vous!